

ÉDITO

Pour une CGT dynamique en Aquitaine

La campagne qui vient d'animer les élections régionales a hélas peu porté sur les véritables enjeux en Aquitaine et en particulier sur la situation et les besoins des salariés.

Des candidats sont élus et la CGT poursuivra son action auprès d'eux et du patronat afin que des réponses soient apportées en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, de formation, de droits des salariés, de logement, de transport, de santé, de développement industriel et de services publics, d'aménagement du territoire et bien d'autres domaines encore sur lesquels nous intervenons.

Pour ce faire, il est tout d'abord indispensable d'avoir une CGT forte et il est de la responsabilité de chaque syndiqué(e) de contribuer à ce renforcement en proposant l'adhésion à la CGT.

De même que le dossier national des retraites nécessite un investissement de chaque syndiqué(e) dans la bataille des idées, dans l'explication des enjeux et des propositions de la CGT. Vous trouverez dans ce numéro une information sur la situation de la retraite en Aquitaine. Des milliers de tracts ont été distribués dans la région, d'autres sont encore disponibles dans les UD et les UL, des temps de formation sur le dossier sont organisés, un diaporama est disponible sur notre site. Bref, tous les outils sont à votre disposition pour interpeler des salariés.

Mais il faut aussi s'organiser en fonction de la nature du salariat de notre région et des territoires où ces salariés vivent et travaillent pour être plus présents, plus efficaces.

La région, on l'a vu, est un territoire où se décident des politiques qui impactent la vie de tous les jours. La CGT a des propositions en matière de développement industriel notamment dans les secteurs les plus présents en Aquitaine comme les filières aéronautiques et bois, mais aussi en termes de développement des services publics, de transport des salariés, de santé (travail, offre de soin, protection sociale), de formation professionnelle...

Ces propositions pour être justes doivent émaner du débat avec les salariés et répondre aux besoins qu'ils expriment.

Aussi, cela nécessite d'être au plus près de TOUS les salariés de la région Aquitaine donc de construire une CGT de proximité, cohérente, rassembleuse, combative et efficace.

Le 49^e congrès de la CGT a donné le départ d'une grande concertation avec les syndicats et les syndiqués. En Aquitaine la réflexion a démarré dans les syndicats, dans les UD et au niveau régional. Un plan de travail ambitieux a été décidé par le comité régional pour cette année 2010 qui nous conduira jusqu'à la conférence régionale CGT des **2 et 3 décembre**. Il consiste en particulier à donner de la cohérence et de la force aux activités des territoires et des professions à se doter d'un outil régional qui puisse se mettre à la disposition de tous les syndicats.

Ainsi, dès ce premier semestre, nous travaillerons ensemble les questions de formation syndicale, de communication, d'activité revendicative, de travail avec les élus et mandatés CGT, de qualité de la vie syndicale, de connaissance des territoires et des enjeux, de syndicalisation. Nous nous adresserons particulièrement aux jeunes, salariés ou pas, et discuterons avec eux de l'avenir de leurs emplois en Aquitaine avec un rassemblement prévu en juin 2010.

Dans le même temps, nous engageons avec les syndicats de la métallurgie et de

l'aéronautique une bataille pour l'emploi dans un secteur en pleine expansion. Cela se traduira entre autre par des assises régionales de l'aéro sur les relations entre donneurs d'ordres et sous traitants, le 18 Mai en coopération avec la CGT de Midi-Pyrénées.

Le 8 avril se réuniront les syndicats de l'industrie pour travailler les questions d'emplois et de développement industriel et préparer ensemble notre participation au salon des CE et CHSCT des 21, 22 et 23 avril à Paris, auquel je vous invite à participer et à y découvrir l'espace de la CGT d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et du Limousin, où vous y trouverez revendications et convivialité.

Alors ensemble, construisons la CGT dont nous avons plus que jamais besoin en Aquitaine.

Philippe MEDIAVILLA



> SOMMAIRE :

ÉDITORIAL> p.1

RETRAITE À 60 ANS> p.2

RETRAITE À 60 ANS (suite)> p.3

L'ARTISTE DU MOIS> p.4

TARIF: 0,10 €

LA RETRAITE À 60 ANS...

LA RÉPARTITION, SOLIDA

Le droit de décider de partir en « retraite » à 60 ans est un droit récent (1981).

Il a fallu de nombreuses luttes pour y parvenir, dont la loi de 1981 généralisant le droit à entériner une situation déjà acquise dans de nombreuses entreprises par des départs anticipés.

Pour bénéficier de ce droit, il a été nécessaire d'imposer au gouvernement et au patronat, un financement supplémentaire pour la prise en compte des régimes complémentaires sans lequel un départ à 60 ans était inenvisageable pour la grande majorité des salariés (le taux plein n'étant acquis qu'à 65 ans).

Les cibles du patronat.

1^{ère} cible : le septième par répartition.

L'efficacité de notre système de retraite par répartition n'est plus à démontrer.

Contrairement à la capitalisation individuelle, les cotisations des actifs sont immédiatement redistribuées pour servir les pensions de retraités d'aujourd'hui.

Cela évite la spéculation et les aléas des fonds de pensions à l'anglo-saxonne.

Les différentes réformes n'ont pas modifié fondamentalement

le système par répartition, mais se sont attachées à en saper les fondations par touche successive sur l'ouverture des droits et le taux de remplacement des pensions.

En modifiant le calcul des salaires de référence par un passage des 10 meilleures années à 25 en 2008, indexé sur les prix et non plus les salaires, font qu'à revenu égal le calcul de la pension en 2010 est inférieur de 20 % à une pension liquidée en 1995.

2^e cible : La Jeunesse

Les jeunes rentrent de plus en plus tard dans la vie active et sont les plus touchés par la crise. Même diplômés, les jeunes trouvent en emploi durable en moyenne à 25-26 ans avec des bas salaires. Ils sont les plus perméables à l'idéologie patronale sur l'avenir de notre système de retraite, la capitalisation et la durée de cotisation.

3^e cible : Les 45-55 ans

Certainement les plus inquiets, et fatalistes mais les plus mobilisés et prêt à agir pour défendre le droit à la retraite à 60 ans. Ils sont la cible privilégiée des banques, des assurances, des mutuelles pour leur proposer un revenu complémentaire au moment de la retraite.

La perversité de la propagande, c'est de proposer une réponse à l'insuffisance du système par

répartition sans apparemment le remettre en cause. Mais qui pourrait cotiser à un troisième régime ? Surement pas les 7 à 10 % de salariés ayant un revenu inférieur au smic ne leur permettant même pas de vivre décemment.

La force du système par répartition dans la situation actuelle, c'est aussi son talon d'Achille. Nous touchons là au cœur du système dont le principal financement repose sur la masse salariale et l'emploi.

Les luttes pour l'emploi des jeunes comme des seniors et le niveau des salaires agissent mécaniquement sur le financement des retraites.

Il est nécessaire d'avoir un financement qui favorise l'emploi et une politique salariale permettant aux salariés de vivre décemment.

Les propositions de la CGT s'inscrivent dans une perspective où la retraite est un investissement dans une vie après le travail.

Le vieillissement n'est pas une catastrophe mais partie intégrale de l'économie d'un pays démocratique où un bon niveau de retraite permet de consommer, donc de produire et de générer de nouveaux emplois.

L'avenir des retraites dépend de l'unité du monde du travail !

Patrick Gratchoff

UN DROIT RITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

CHIFFRES ESSENTIELS POUR LA RETRAITE

SMIC 2010 :

Horaire : 8,86 € brut

Mensuel : 1343,77 € brut

Plafond Annuel de Sécurité Sociale (PASS)
pour 2010 : 34 620 €

Plafond Mensuel : 2 885 €

Minimum contributif : 590,33 €

Minimum contributif majoré : 645,07 €

Allocation de solidarité aux personnes âgées
(ASPAs) autrement appelé minimum vieillesse remplace
une dizaine de prestations dont l'ASV, l'AVTS, etc...

En 2009, pour une personne seule : 8 125 € par an, 677,13 € par mois.

En 2009, pour un couple : 13 765 € par an, 1 147,14 € par mois.



La CGT revendique une retraite à 60 ans, pour autant, cette retraite doit s'accompagner de revenus décents et malgré les différentes réformes faites ou à venir, les revenus baissent.

L'allocation de solidarité aux personnes âgées, malheureusement, ne répond pas à ces critères. Comme le montre le tableau ci-dessous, dans notre région, la pauvreté touche cette population.

La répartition est faite avec, ou pas, de l'ASPAs (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées + Allocation Supplémentaire d'Invalidité).

Département de résidence	Prestations assorties ou non du L815-2/3 ASPAs, ASI par caisse de résidence et liquidées par les Caisses de Métropole et D.O.M.								
	Avec L815-2/3 - ASPAs ASI			Sans L815-2/3 - ASPAs ASI			Ensemble		
	Effectif total	Effectif pour le calcul du montant	Montant global moyen	Effectif total	Effectif pour le calcul du montant	Montant global moyen	Effectif total	Effectif pour le calcul du montant	Montant global moyen
24	3 017	3 017	549,13 €	87 097	87 097	527,72 €	90 114	90 114	528,43 €
33	8 435	8 435	609,39 €	240 726	240 726	609,93 €	249 161	249 161	609,91 €
40	2 117	2 117	560,98 €	78 311	78 311	560,18 €	80 428	80 428	560,20 €
47	2 818	2 818	568,38 €	65 324	65 324	523,41 €	68 142	68 142	525,27 €
64	4 244	4 244	580,31 €	128 905	128 905	591,41 €	133 149	133 149	591,05 €
TOTAL	20 631	20 631	584,03 €	600 363	600 363	578,12 €	620 994	620 994	578,32 €

JULES ROUSSEAU BASSISTE



J'ai pris pour la première fois la place de bassiste dans un groupe quand j'ai rencontré Thomas et Louis avec qui je me fais les dents sur des grilles de jazz et autres musiques vivaces depuis presque trois ans maintenant. Nous travaillons à Uzeste sous l'oreille intransigeante et implacable, mais non moins attentive et paternelle, de Bernard Lubat.

C'est peu de dire que nous avons une grande chance d'évoluer dans un lieu où l'art est traité avec autant d'exigences.

Loin de la course à « l'art gens contents » (pour ne pas dire l'industrie du divertissement) qui fait miroiter un succès-damné de réussite facile, loin donc de toutes musiques en kit prêtes à consommer, on nous transmet

ici l'histoire, la culture de l'inconnu et de l'artistique dans sa diversité. On essaye de s'inscrire dans une démarche de trajet plutôt que tenter de rentrer dans les cases, de développer son individualité, ici ou ailleurs on apprend toujours.

C'est par où ? C'est par l'art, c'est partout.

Aujourd'hui, je suis heureux de travailler de concert avec la compagnie Lubat, Los Gojats et les jeunes amusiennes et Lenny Lafargue (bluesman bordelais). Malgré un avenir incertain, j'espère pouvoir continuer et non sans plagier je terminerais par ceci :

À l'heure des coupes rases dans les budgets de la culture,

À l'heure où l'on met en vente le patrimoine et les toiles de musées,

À l'heure où l'on est contraint d'acheter son intermittence,

Urgent Luttez !